



© Copyright Nina Ducrey 2024

L'INFORMATION EST UN BIEN COMMUN

Jeudi 21 novembre 2024 de 18h30 à 21h00

Rencontre à l'Académie du climat, salle des mariages

2 place Baudoyer – 75004 Paris

Métro : Hôtel de Ville (1 et 11) ; Saint-Paul (1)

L'INFORMATION EST UN BIEN COMMUN

Session organisée et animée par Corinne Ducrey

(membre fondateur UBC.Paris)

Inscription : <https://framaforms.org/universite-du-bien-commun-paris-information-bien-commun-1729075949>

Flash Info

En France, en 2024, 11 milliardaires possèdent plus de 95% des hebdomadaires nationaux et la moitié des audiences TV et radio.

Dans un contexte où la liberté d'expression, le pluralisme et le droit du citoyen à s'informer sont fortement fragilisés (concentration des médias, fake news et influences étrangères / polarisation des débats / paupérisation des journalistes), les *Etats généraux de l'information** (voir lien en fin de document) viennent publiquement d'acter que l'information n'était pas un « bien comme les autres ». En tant que bien particulier, qui ne répond pas seulement à un objectif commercial mais tout autant à un objectif social et environnemental, l'information s'impose comme un bien commun indispensable au citoyen pour exercer librement ses choix et ses décisions politiques. Ce pilier de la démocratie nécessite le partage et la création de nouvelles formes de gouvernance impliquant collectivement les journalistes, les éditeurs, les médias, tout autant que les citoyens, lecteurs et auditeurs.

Dès septembre 2022, dans la perspective de ces États généraux, Reporters sans frontières multipliait les consultations et réunissait une trentaine de propositions dans un livre blanc * (Voir lien en fin de document). L'ONG mettait en avant le rôle fondamental des médias dans la protection des démocraties, en particulier au niveau européen, et la nécessité de constitutionnaliser le droit à l'information. Elle préconisait de faire de la lutte contre la désinformation une grande cause nationale, alertait sur l'urgence de favoriser l'émergence d'entreprises à mission, de mettre en place un *Pass Médias* (sur le modèle du Pass culture pour les jeunes de 15 à 24 ans) ou encore de permettre aux citoyens de s'emparer collectivement de cet enjeu démocratique qu'est l'information en faisant du 3 mai une commune *Fête des médias*.

Programme

Nous questionnerons cette *information bien commun* au travers du débat bien public, bien commun et préservation concurrentielle.

Mobilisant tour à tour l'histoire de la presse et de l'information, le droit social et le droit des sociétés, nous explorerons d'autres pistes de gouvernance et de nouveaux modèles organisationnels des médias : création de sociétés à mission d'information, généralisation du droit d'agrément pour un nouvel actionnaire, nouvelles règles de représentativité et de prise de décision mettant en commun des journalistes, des auditeurs et des lecteurs.

Nous débattons de propositions concrètes telles que la création des *BIM - Bons pour l'indépendance des médias* (cf. Julia Cagé et Benoît Huet dans *L'information est un bien*

public : « les BIM d'une valeur de 10 euros seraient donnés chaque année à tout citoyen pour qu'il l'alloue au(x) média(s) de son choix), la mise en place d'une taxe sur les GAFAs pour financer l'indépendance de l'information ou encore le plafonnement de *l'emprise médiatique* (en demandant au Parlement de fixer un seuil de concentration des acteurs intégrant également les audiences numériques).

Nous articulerons nos échanges sur *l'information bien commun* en confrontant les initiatives de médias *mainstream* (tels que Le Monde et Libération, tout en faisant une place particulière à l'audiovisuel public confronté, avec la suppression de la redevance, à une crise historique de son financement et de son indépendance éditoriale) à de toutes nouvelles approches telles que le lancement de *Coop-médias, la coopérative citoyenne* (Blast, Médiacités, Reporterre, Basta ! ...), qui « soutient, promeut et défend les médias indépendants en faveur d'une société plus écologique, solidaire et démocratique ».

Les intervenants

Benoît HUET est avocat spécialisé dans la presse et les médias, il a cofondé le cabinet Avrillon Huet et enseigne le droit à l'ESSEC. Il a co-écrit avec Julia CAGÉ *L'information est un bien public* (Le Seuil, 2021). Il est membre du Comité Juridique de Reporters sans frontières et publie régulièrement des articles sur les questions de gouvernance des médias et de liberté d'expression. Il vient de participer aux États Généraux de l'information et au lancement de Coop-médias.

Pascal RUFFENACH est éditeur et auteur. Après un parcours dans de grands groupes médias (Publicis, Havas), il intègre le groupe Bayard en 1992, pour devenir successivement directeur du secteur culture et religion, directeur délégué de public jeunesse, puis prendre en 2017 la présidence du directoire de Bayard. Il est également administrateur de Reporters d'espoirs, association qui œuvre pour le journalisme de solutions. Très impliqué dans les États généraux de l'information, il est Président du Groupe « Citoyenneté, information et démocratie ».

Corinne DUCREY, cofondatrice de l'UBC - Université du bien commun à Paris -, est spécialiste de la communication et des médias (INA - Institut national de l'audiovisuel -, ETV MEDIA, Paris Sorbonne CELSA) et à l'initiative de différents projets sur la transition démocratique, écologique et solidaire (Olympiades de la terre, Collectif Merci pour l'info, Transithon). Elle est également présidente du festival Chemin faisant.

* Pour en savoir plus :

Rapport des États généraux de l'information (12 septembre 2024) :

<https://etats-generaux-information.fr/la-restitution>

Livre blanc Reporters sans frontières:

https://rsf.org/sites/default/files/medias/file/2022/09/Rapport_livre%20blanc%20RSF.pdf

<https://www.universitebiencommun.org/>

Les enregistrements sonores et vidéo des sessions de l'Université du bien commun à Paris sont diffusés sur le site internet de l'Université et font l'objet d'émissions sur Radio Fréquence Paris Plurielle